



L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal municipal

St-Philippe-de-Néri



Février 2017

Vol. 21 No 202

LA CAISSE DES JARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA, LA FABRIQUE,
LE CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE, LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS,
L'ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, LES LOISIRS THIBOUTOT,
LA GARDE PAROISSIALE, LA TROUPE DU VILLAGE

Capsule d'espérance: Le pauvre n'a pas faim seulement de pain, il a aussi terriblement faim de dignité humaine. Le monde d'aujourd'hui est affamé non seulement de pain mais d'amour. Il a faim d'être désiré, d'être aimé, il a faim de sentir la présence du Christ. *Sainte Teresa de Calcutta*

CLUB DES 50 ANS ET +

Le souper dansant du 29 janvier dernier dans sa nouvelle formule, c'est-à-dire le dimanche de 16 heures à 20 h 30, a remporté un très grand succès avec plus de 100 personnes qui ont répondu à notre invitation, incluant de très nombreux présidents et présidentes des clubs des 50 ans et + de la région du Kamouraska. Tous ont semblé apprécier! Un gros merci aux membres du conseil et à tous les bénévoles qui viennent nous prêter main forte et partagent les nombreuses tâches à accomplir pour rendre possible la tenue de ce type d'activité. Merci à vous d'être présents!

Les dates à retenir pour les après-midi de jeux en **février** sont les mardis **7, 14, 21 et 28**. Bienvenue à tous et à toutes. Le prochain souper dansant se tiendra le dimanche **26 février** prochain. La fête de la St-Valentin sera soulignée à cette occasion! Nous vous invitons à réserver votre place auprès des membres du conseil, soit : Nicole Desjardins 499-2940, Colette Dionne 498-3432, Ghislaine Milliard 498-2246, Françoise Bonenfant 498-5494, Denise Caron 498-2937.

CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE

Je remercie toutes les personnes de St-Philippe-de-Néri et des environs qui sont venues se divertir à notre 1^{er} clair de lune le 13 janvier dernier. Pendant que certains prenaient une marche au clair de lune, d'autres s'en donnaient à cœur joie à la glissade ou socialisaient au chalet. Je tiens à remercier tous ceux qui s'impliquent lors de cette activité. Les cretons sur *toasts* étaient bons à s'en lécher les doigts.

Il me fait plaisir de vous inviter à notre 2^e CLAIR DE LUNE **le 10 février** et à notre SOUPER POULET BBQ **le 25 février** au coût de **14 \$**. Des cartes sont en vente au chalet du club (498-3202), chez Coiffure Mode Lyne Caron (498-2881), chez Coiffure Marlène (498-3094) et chez Les Ciseaux De La Montagne (498-3047), ainsi qu'auprès de Marc Albert (498-3221) et Alain Castonguay (498-2513).

Vous êtes aussi invités à notre PARTIE DE SUCRE **le 5 mars** vers 14 h. Bienvenue à tous.
Alain Castonguay, président

L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal mensuel édité 10 mois par année,
relâche les mois de juillet et août.

Présidente: Rachel G. Albert 498-3221

Secrétaire-trésorière: Lise Viens 498-3133

Montage: Lise Viens 498-3133

Courrier et contacts: Lise Joncas 498-3275

Trucs/recettes : Nicole Pelletier 498-2266

Rédaction et correction :

Luce Lévesque 498-3130

Rachel G. Albert 498-3221

Publicitaire: Georges Moreau 498-2349

BIBLIOTHÈQUE

Présentement, votre bibliothèque accueille une exposition thématique sur le hockey et ses légendes. Ce sont de très beaux livres à consulter si vous êtes amateurs de hockey. En mars prochain, nous recevrons une collection sur la lutte aux préjugés; ne vous en privez pas.

Nous poursuivons notre horaire régulier soit les dimanches de 10 h 15 à 11 h 15 et les mardis de 19 h à 20 h 30.

Nous vous souhaitons plein d'amour et de petits bonheurs pour la Saint-Valentin!

Luce Garon

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Voici quelques nouveautés littéraires disponibles à votre bibliothèque. Gâtez-vous!

Michèle B. Tremblay, Un bel avenir, Tome 1;
Richard Gougeon, L'Épicerie Sansoucy, Tomes 1, 2 et 3; Michel Langlois, Il était une fois à Québec, Tome 1.

Bonne lecture! Luce Garon

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Suite des commentaires faits par les juges lors de l'évaluation pour les Fleurons:

Espaces verts, îlots et parcs de voisinage (18/30). On retrouve dans cette catégorie, comme par le passé, l'îlot du 125^e et les îlots à la croisée des routes 132 et 187. Ce sont des espaces fort différents mais qui partagent un élément en commun, soit leur petite étendue et ce, pour l'îlot du 125^e.

Suggestions d'amélioration: Il est suggéré d'agrandir les îlots à la croisée des routes et de déplacer celui du 125^e dans le parc principal où la pierre et la plaque commémorative pourront être mises en valeur.

Hôtel de ville (48/50): L'hôtel de ville situé dans l'ancien presbytère est une grande réussite pour la qualité de la rénovation, mais aussi pour la beauté des arrangements paysagers qui l'entourent.

Suggestions d'amélioration: Maintenir les acquis par la mise en place d'un bon suivi de l'entretien, de la fertilisation et de la taille des nombreux végétaux.

Autres édifices municipaux (29/55):

L'ancien hôtel de ville et la caserne des pompiers sont bien pourvus en arbres, en vivaces, en fleurs annuelles et un beau bac a été ajouté.

Suggestion d'amélioration : Il est suggéré de mettre en place un programme de fertilisation de ses aires gazonnées.

Voies publiques et stationnement (22/35):

Un très bel effort est fait pour embellir les voies publiques. On retrouve à de nombreux endroits des trios de bacs à fleurs. On remarque également de nouvelles enseignes annonçant les activités à venir dans la communauté et dont la base a été paysagée.

Suggestions d'amélioration : La municipalité est invitée à poursuivre ses efforts de mise en valeur des voies publiques en installant quelques bancs le long des principales voies publiques et en particulier dans le secteur près de l'église et du cimetière. **À suivre...**

À TOUS LES CONTRIBUABLES



En décembre, nous avons distribué par la poste des calendriers à toute la population. Nous trouvons regrettable que certaines personnes l'aient jeté à la poubelle.

La municipalité vous fournit cet outil dans le but de vous renseigner sur le nouvel horaire des collectes de vidanges ainsi que sur les activités de tous les organismes qui ont lieu au cours de l'année.

La municipalité

GROUPE DE PRIÈRE

Notre temps de prière recommencera le lundi le 6 février à 15 heures 30 à la sacristie, suivi de la messe et se poursuivra à tous les lundis de chaque semaine.

Vous êtes tous invités à venir vous joindre à nous afin de prier en Église les uns pour les autres. Essayons de comprendre l'importance de la prière dans notre vie.

« *La prière est à notre âme ce que la pluie est à la terre.* ». Le Saint curé d'Ars.

*Céline Beaulieu, responsable
Le groupe de prière*

TOURNANT MISSIONNAIRE

La mise en œuvre

Si le Tournant missionnaire est la responsabilisation des baptisés, et que le rôle de l'équipe pastorale est d'accompagner ceux-ci, il nous reste à savoir comment y parvenir. Voici en gros l'approche diocésaine.

Aujourd'hui, le diocèse est divisé en neuf secteurs. À partir du mois d'août, il sera divisé en trois unités missionnaires. Au niveau diocésain, celles-ci seront sous la responsabilité d'un prêtre coordonnateur (Simon-Pierre Pelletier) et d'une agente de pastorale coordonnatrice (Audrey Boucher): « le tandem diocésain ». Au niveau de chaque unité missionnaire, il y aura aussi un prêtre coordonnateur et une agente de pastorale coordonnatrice, « le tandem »; ces personnes seront aidées par des prêtres collaborateurs, des diacres et des agent(e)s de pastorale. Ensemble ils forment l'équipe pastorale. St-Philippe est dans l'unité missionnaire du centre; celui-ci couvre le nord du comté de L'Islet et le comté de Kamouraska, sauf St-Alexandre.

La communauté paroissiale est attachée à une église; elle va être remplacée par la communauté locale qui n'est pas nécessairement attachée à une église en particulier. La communauté locale pourra être composée de baptisés venant de plus d'une communauté paroissiale, si cela est nécessaire par manque de personnes pour compléter le noyau de ces communautés : soit un(e) délégué (e) et une personne responsable pour chaque champ d'activité de la pastorale (une pour la prière et la célébration, une pour l'engagement fraternel et une à la formation chrétienne). De même, il est possible, qu'il y ait deux communautés locales dans une même communau-

té paroissiale. Donc, il est possible à deux communautés de partager un lieu de culte et à une communauté d'avoir deux lieux de culte. Pour l'instant, il est question de « leader » mais le rôle de celui-ci reste à être précisé.

Toutes ces personnes ne seront pas laissées à elles-mêmes. Le diocèse prévoit de la formation donnée par les pères Eudistes (congrégation de Jésus et de Marie). Elles seront aussi supervisées par l'équipe pastorale de l'unité et l'équipe de pastorale diocésaine. Il reste aussi à établir une stratégie de communication entre tous les niveaux d'activité.

Oui il y aura des changements, mais c'est pour que chaque baptisé se sente accompagné dans son cheminement de foi, même avec la diminution du clergé diocésain.

Réjean Bourgault, délégué paroissial

OFFRES D'EMPLOI

1. Entraîneur de soccer (5-12 ans) 3 postes

Le comité des loisirs Thiboutot requiert les services de personnes voulant partager leur passion pour le soccer aux jeunes de Saint-Philippe-de-Néri et de Mont-Carmel.

Durée : 2 soirs/sem. selon ses disponibilités

Début : du 29 mai à la semaine du 13 août 2017

Salaire : À discuter

Tâches :

Planifier et animer des entraînements;
Planifier et animer des parties amicales avec les municipalités environnantes;
Préparer, organiser et animer les activités;
Voir à la sécurité des jeunes sous sa responsabilité;
Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux.

Exigences :

Avoir 16 ans ou plus le 23 juin 2017;

Être passionné du soccer;

Aimer travailler avec des jeunes de 5 à 12 ans

2. Animateurs/animatrices (3 postes)

Terrain de jeux 2017

Le Comité des loisirs Thiboutot requiert les services de personnes voulant rendre l'été mémorable aux jeunes Philippéens.

Type d'emploi : temporaire

Durée : 7 semaines (35 heures)

Début : le lundi 26 juin

Tâches :

Animer des jeunes entre 5 et 12 ans;

Participer à l'élaboration de la programmation estivale;

Préparer, organiser et animer les activités;

Voir à la sécurité des jeunes sous sa responsabilité;

Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux;

Favoriser la prise en charge des jeunes.

Exigences :

Être âgé de 16 ans ou plus le 20 juin 2016;

Niveau d'études : secondaire, collégiale ou universitaire;

Posséder une expérience auprès des jeunes;

Être capable de travailler en équipe;

S'engager à suivre la formation d'animateur reconnue DAFA (Diplôme d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur). Le comité des Loisirs Thiboutot procédera à son inscription et assumera les frais d'inscription, sans rémunération. Le candidat sera par la suite embauché s'il passe son cours avec succès. (33 heures sur 2 fins de semaine complètes).

Modalités pour postuler:

Transmettre votre curriculum vitae et une lettre de présentation avant le vendredi 24 février 2017, 16 h.

- Par la poste ou en personne (du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi entre 8 h 30 et 12 h) : Bureau municipal de Saint-Philippe-de-Néri, 11, Côte de l'Église, Saint-Philippe-de-Néri, G0L 4A0

- Par courriel : agent@stphilippedeneri.com
Pour informations (du lundi au jeudi, seulement) : Émie Vaillancourt, agente de développement communautaire, 418 498-2744 *206

LA MAISON DE LA FAMILLE DU KAMOURASKA

PARENTS EN FORME : Période d'exercices adaptés pour nouvelles mamans et femmes enceintes; les papas sont les bienvenus.

Saint-Pascal, le mercredi 15 février et le mardi 21 février de 13 h 30 à 15 h;

Le mercredi 1^{er} mars et le mardi 21 mars de 13 h 30 à 15 h, au Centre Robert-Côté.

MON ENFANT ET LES CHIENS : Un après-midi en compagnie de monsieur Arnaud Wery, instructeur canin qui transmettra à toute votre famille de bons conseils: comment approcher un chien connu ou inconnu, reconnaître les signes d'agressivité, etc. De plus, vous assisterez à la démonstration d'un chien en pleine action dans un parcours d'agilité. Possibilité d'être accompagné de votre chien.

La Pocatière, parcours d'agilité canine situé au 222, route 230 à La Pocatière ; le **samedi 18 février 2017 à 14 h.**

La perte de poids après la grossesse

Pour la plupart des mamans, la reprise du poids pré-grossesse est un objectif à atteindre rapidement. Est-ce vraiment réaliste? Si oui, en combien de temps et comment y parvenir? Cet atelier offert par Caroline Ouellet, nutritionniste, vous guidera avec des conseils pour

une perte de poids après la grossesse, tout en évitant les impacts négatifs sur votre niveau d'énergie, l'allaitement et la santé en général.

Saint-Pascal, le lundi 20 février de 13 h 30 à 16 h; Centre Robert-Côté situé au 470, rue Notre-Dame.

ÉVEIL À LA DANSE : Madame Ariane Fortin vous propose un atelier d'éveil à la danse pour les enfants de 3 à 5 ans qui fera vivre une belle expérience à vos futurs danseurs.

Saint-Pascal, le mardi 28 février de 9 h 30 à 10 h 30; Salle Ernest-Ouellet, Centre Robert-Côté.

LE DÉVELOPPEMENT À CHACUN SON RYTHME (ENFANT 1 À 2 ANS) : Venez surveiller les étapes du développement de l'enfant durant cette période. Une occasion pour échanger entre parents.

Saint-Pascal, les lundis 6 et 20 mars de 13 h 30 à 15 h, à nos locaux.

IL ÉTAIT TROIS FOIS... Vous serez captivés par les récits racontés par notre animatrice à la bibliothèque. L'activité s'adresse aux enfants âgés entre 3 et 8 ans accompagnés de leurs parents.

Saint-Pascal, le mercredi 8 mars de 9 h 30 à 11 h : Bibliothèque de Saint-Pascal, salle Ernest-Ouellet, 470, rue Notre-Dame.

Toutes les activités sont gratuites.

L'inscription est obligatoire auprès de Marie-Pier Dumais, TES 492-5993/103.

PROJET PÈRES ACTIVITÉ PAPA/ENFANT(S)

FONDUE AU CHOCOLAT SUR TABLE!

Pour les 4 ans et plus ET mamans invitées!

Le 12 février à Sainte-Hélène de 10 h à 11 h 45; gratuit – 24 places.

Réservation et information : François 492-5993, poste 107 MFK Projet Pères.



MESSAGE DU SERVICE
INTERMUNICIPAL DE
SÉCURITÉ INCENDIE

Saint-Pascal Le domaine de la protection incendie résidentielle est continuellement en progrès. Plusieurs nouveaux produits font leur apparition et sont offerts aux consommateurs pour améliorer leur degré de protection à la maison. Mais est-ce que ces nouveaux produits sont aussi efficaces qu'ils le prétendent?

On nous pose souvent la question à savoir si les produits aérosols de mousse extinctrice sont des extincteurs. Voici la position du Service de la prévention incendie sur ces produits.

Tout d'abord, bien que certains fabricants l'annoncent dans leurs publicités, les services de sécurité incendie ne recommandent pas ces produits et, au contraire, dressent une mise en garde aux citoyens relativement à cet achat et à l'utilisation de ceux-ci. Voici pourquoi :



Il faut comprendre qu'un extincteur portatif, par définition, est un dispositif facilement transportable par une personne, opéré manuellement et contenant un agent extincteur qui peut être déchargé sous pression dans le but d'étouffer ou d'éteindre un incendie. *NFPA 10 – 98.

Les extincteurs portatifs doivent présenter sur leurs étiquettes de produit les sceaux d'homologation ULC et/ou CSA.

La réglementation incendie en vigueur au Kamouraska prévoit l'obligation de posséder un extincteur portatif

de capacité 2A-10B-C. L'appareil doit être conforme à la norme NFPA 10.

Voici un tableau sur les avantages et inconvénients des deux types de produits :

	 Produit en aérosol	 Extincteur à poudre chimique 2A-10B-C
Capacité des cotes	Auto-évalué par le fabricant	Établi selon l'organisme de certification ULC
Classes	Agent efficace A-B-C et parfois K	Poudre chimique polyvalente A-B-C
Plage de température d'entreposage et d'utilisation	4 à 49°C Le produit gèlera à des températures inférieures à 4°C	- 40 à 49°C
Respecte la norme NFPA 10	Non	Oui
Respecte la réglementation incendie MRC Kamouraska	Non	Oui
Aspect physique	Banal, ressemble à n'importe quelle bonbonne aérosol	Spécifique, reconnaissable de tous
Manipulation	Facile, produit léger	Boyaux pour faciliter l'application.
Utilisation	Partielle et multiple. Aucun indicateur d'utilisation.	Unique, remplir après usage, indicateur de pression sur l'appareil.
Aspect environnemental	Canette jetable et expiration du produit entre 3 et 5 ans	Poudre recyclable aux 6 ans et extincteur rechargeable. Les extincteurs construits après 1984 peuvent être remis en service
Précaution après utilisation	Aucune, produit non toxique et biodégradable	Ventiler la pièce et nettoyage nécessaire
Coût	Environ 40 \$	Environ 60 \$

Pour conclure, les produits en aérosol sont de bons produits mais limités dans leur usage. Ils s'avèrent un excellent complément à l'extincteur portatif à poudre chimique polyvalente. Leur grand avantage est la propreté de l'agent lors de l'usage; ils conviennent parfaitement pour la cuisine. Cependant, ils ne peuvent substituer l'extincteur portatif à poudre chimique polyvalente et n'allègent pas l'obligation d'avoir un extincteur portatif 2A-10B-C par unité d'habitation.

Source :

ChristianMadore

Pompier/Préventionniste en sécurité incendie

Téléphone: (418) 492-2312, poste 241

Courriel: cmadore@villestpascal.com

Activités au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

Déjeuner au Restaurant de la Montagne pour la **Saint-Valentin** (à vos frais), le mardi 14 février à 9 h. Cette activité est organisée par le Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska. Portez quelque chose de rouge et apportez votre carte à échanger!

Une **Chronique Toast et Café** ayant pour sujet « *La jalousie, d'où vient-elle?* » aura lieu le jeudi 23 février à 9 h au Centre-Femmes La Passerelle au 710, rue Taché à St-Pascal.

Le mercredi 8 mars, c'est la **Journée internationale de la femme**. Conférence de presse « *Les femmes qui ont marqué le Kamouraska* ».

Pour information ou inscription 418-492-1449. www.lapasserelledukamouraska.org



ENSEMBLE ON S'AMUSE !

JOURNÉE PLEIN AIR
POUR TOUTES ET TOUS !

Pour une 4^e année, des activités auront lieu tout au long de la journée : glissade, raquettes fournies, feu, jeux, surprises et plaisir assuré !

Apporte ton lunch !

Où : Club de ski de fond Bonne Entente, au 70, route 287, Saint-Philippe-de-Néri



Quand : Le mardi 7 mars 2017 de 10 h à 15 h

Cette activité est organisée parce que « **Prendre l'air, ça fait du bien !** »

Pour information,

contactez Judith St-Jean au 418-856-5540,

Lise Lemay au 418-492-

1449 ou Marie-Soleil Gaudreault au 418-856-7366.



Cette activité est rendue possible grâce à la collaboration de l'équipe du club de ski de fond Bonne Entente et du Comité des partenaires en santé mentale du Kamouraska.

MOT DE LA RÉDACTION

La prochaine date de tombée pour le journal de mars sera le **24 février**.

Heureuse St-Valentin

à tous et à toutes!





LA MUNICIPALITÉ DE ST-PHILIPPE-DE-NÉRI

Tél : 418 498-2744
M. Gilles Lévesque, maire
Site web : www.stphilippedeneri.com

MARCHÉ AMI

Lucien Dubé, prop.
14, route de la Station
St-Philippe-de-Néri, Qc

Tél.: 418 498-3251

À votre service depuis plus de 30 ans



CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA

Line Gagnon, directrice
Tél.: 418 492-4011 Télécopieur: 418 492-9044
Centre de service à St-Philippe-de-Néri
13, rue Mercier, St-Philippe-de-Néri (Qc) G0L 4A0



Dany Lavoie, directeur général

23, rue Langlais Nord,
St-Philippe-de-Néri, QC

GOL 4A0 Cell. : 418 894-5373

Fax. : 418 498-3331 d.lavoie@transprobsl.com



23, rue Langlais Nord

Saint-Philippe-de-Néri, QC GOL 4A0

418 498-2813



CLUB DES 50 ANS ET PLUS

St-Philippe-de-Néri
Kamouraska, Qc

Nicole Desjardins, prés.

Maison Funéraire Viateur Gallant

Services professionnels
418-498-3382

Transport en vrac & déneigement

Patrick Tremblay

Déneigement résidentiel & commercial
Transport d'agrégats de toutes sortes

81, route de la Station
Saint-Philippe-de-Néri (Québec) GOL 4A0
418 868-4603

Casse-croûte



Tite-Patate

170, route 230
St-Philippe-de-Néri, Qc
GOL 4A0

418 300-3030

Ouvert du jeudi au dimanche

De 11 h à 20 h
(Saison estivale)



Garage Rosaire Anctil

Débosselage et peinture
Jet de sable
Traitement anti-rouille

47, route 230 Est,
Saint-Philippe-de-Néri
(Québec) G0L 4A0

498-3456

Les équipements **Patrick Bérubé inc.**



R.B.Q. 8344-6211-15

Tél.: (418) 498-2037
Cell.: (418) 868-9979
Fax: (418) 498-4056

- Entrepreneur général
- Excavation-démolition
- Transport de sable et gravier
- Achat et vente de machinerie lourde

16, Rue Bérubé,
Saint-Philippe-de-Néri
(Québec) G0L 4A0